



Comment ce defendre contre un bar pour paiement abusif

Par **deruis_old**, le **31/10/2007** à **18:16**

bonjour

j'ai ete victime de paiement abusif sous l'effet de l'alcool

je suis arrive completement saoul dans un bar (je ne me souviens de rien)

la barman ma fait faire des cartes bleue de 1000 euros quelque minute apres le meme montant refuse puis 500 euros accepte tous ca en dix minutes plus d'autre prelevement.

j'ai ete prevenu par le centre d'alerte de ma banque.

qui ma fait parvenir par fax tous les elements.

je suis aller ensuite voir le proprietaire qui m'a fait un cheque de 200 euros que je n'ai pas encaisser

est ce que je dois porter plainte ?

merci d'avance